



Union pour la Méditerranée

Rôle et vision de la BEI

La Banque européenne d'investissement (BEI) est le principal partenaire financier de la région méditerranéenne, avec plus de 10 milliards d'EUR investis depuis 2002. La FEMIP, la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat, est son bras financier dans la région. En octobre 2008, la Banque a été chargée par les ministres euro-méditerranéens des finances réunis à Luxembourg de soutenir trois initiatives prioritaires de l'Union pour la Méditerranée (UpM).

Deux ans après le sommet de Paris, la BEI présente les grandes lignes de son action au service de ce partenariat renouvelé.



Une logique d'action méditerranéenne

« Placez-vous toujours dans une logique d'action » : les équipes de la FEMIP entendent souvent ces mots de ma part. Elles ont la responsabilité d'assurer, avec nos partenaires, le succès de nombreuses initiatives, dont plus des quatre cinquièmes servent directement les objectifs de l'Union pour la Méditerranée, l'UpM. Ces initiatives sont souvent ambitieuses et leur réussite contient toujours une part de défi. Ambitieuses, parce qu'elles contribuent à la nécessaire convergence entre les deux rives de la Méditerranée grâce à des financements FEMIP significatifs et croissants — les signatures de la FEMIP en 2009 ont avoisiné 1,6 milliard d'EUR, un montant record que nous devrions maintenir, voire dépasser en 2010. Un défi permanent, parce que si nous apportons une contribution financière, opérationnelle et technique aux partenaires publics et privés, ce sont les États qui doivent mener cette transformation et modernisation pour parvenir à une identité régionale.

Par ses prêts et ses opérations de capital-investissement, mais aussi par ses études et son assistance technique, régionales et nationales, la FEMIP a su s'affirmer comme un partenaire fiable et prouver sa capacité à agir au service des pays méditerranéens comme le souhaite l'Union européenne. Les pages suivantes sauront l'illustrer, en montrant les efforts réalisés autour des priorités de l'UpM : la dépollution de la Méditerranée, le Plan solaire méditerranéen, les autoroutes maritimes et terrestres et l'initiative méditerranéenne de développement des entreprises.

On entend souvent cette référence : l'Europe a construit progressivement la paix et la prospérité, d'abord par des coopérations techniques et économiques avec la Communauté européenne du charbon et de l'acier, puis avec un Marché commun ; la Méditerranée peut, à sa façon et avec le soutien européen, s'inspirer de cette longue marche pour construire l'Union pour la Méditerranée. Avec la FEMIP, l'UpM a déjà l'avantage de bénéficier d'un outil de financement important, alors que la BEI n'a été créée qu'avec le traité de Rome. Cette capacité à déployer des moyens financiers et une assistance technique ciblée en faveur de projets nationaux et régionaux, assortie d'un effort de coordination entre partenaires, constitue une valeur ajoutée sans équivalent qui, selon les orientations que l'Union européenne donnera bientôt à son action extérieure, pourrait encore croître.

Au service des grandes orientations qui seront prises dans les mois à venir, et pour cette grande ambition de l'Union pour la Méditerranée, la FEMIP est prête, plus que jamais, à agir.

Philippe de Fontaine Vive
Vice-président de la BEI
responsable de la FEMIP



La FEMIP au service de l'UpM : vue d'ensemble

Lors de la réunion ministérielle conjointe du Conseil Ecofin et de la FEMIP qui a suivi le sommet de Paris et s'est tenue le 7 octobre 2008 à Luxembourg, les ministres euro-méditerranéens des finances se sont félicités du rôle actif joué par la Banque pour soutenir trois des six initiatives prioritaires de l'UpM, qui sont la dépollution de la Méditerranée, le Plan solaire méditerranéen et les autoroutes maritimes et terrestres. Par le biais du Fonds fiduciaire de la FEMIP, la BEI apporte également son soutien à l'Initiative méditerranéenne de développement des entreprises, autre projet prioritaire de l'UpM.

Très vite, l'implication de la FEMIP dans les projets de l'UpM est devenue l'un des piliers de l'action de la BEI dans les pays partenaires méditerranéens¹. En 2009, déjà, 80 % des financements accordés étaient liés aux priorités mises en avant dans la Déclaration de Paris en juillet 2008 et dans les conclusions de la réunion des ministres des affaires étrangères de novembre 2008 à Marseille. La FEMIP a ainsi financé, entre autres, un projet d'assainissement au Liban (70 millions d'EUR), la construction d'un parc éolien à Gabal El-Zeit en Égypte (50 millions d'EUR), l'élargissement de l'autoroute de Rabat-Casablanca au Maroc (225 millions d'EUR) et le premier fonds de capital-risque destiné aux entreprises privées palestiniennes (5 millions d'EUR).

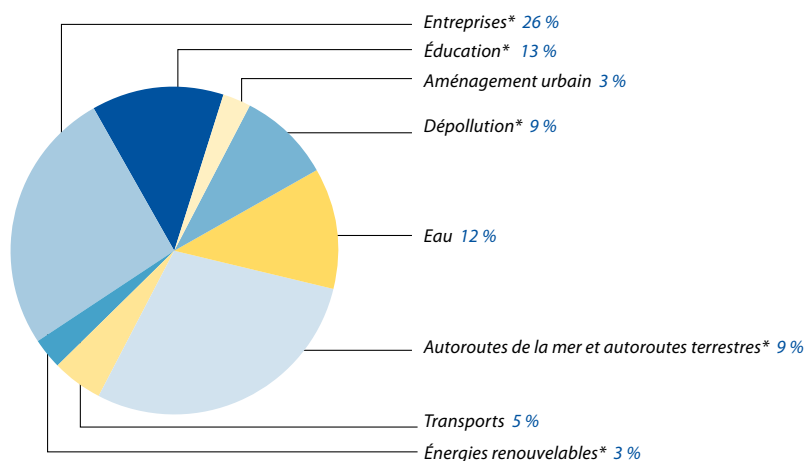
Comme le montrent les pages suivantes, l'initiative de dépollution de la Méditerranée a connu une réelle avancée avec l'identification d'une liste de 78 projets prioritaires et la mise en place d'un mécanisme qui aide les promoteurs à monter un projet financièrement et techniquement viable, et par conséquent « bancable ». En suivant une méthodologie similaire pour le Plan solaire, la FEMIP a recensé les projets d'énergies renouvelables dans la région et œuvre à la définition du montage financier d'un projet pilote de grande envergure au Maroc. Un même travail de réflexion et d'identification des projets prioritaires est engagé avec les autres partenaires s'agissant de l'initiative des autoroutes maritimes et terrestres. Enfin, la FEMIP a mené une étude qui contribue à élaborer le cahier des charges de l'initiative de développement des entre-

prises. De plus, la BEI anime une mission de réflexion entre bailleurs de fonds sur le secteur du développement urbain visant à identifier les critères de mise à l'examen de projets urbains durables.

Afin d'atteindre ses objectifs, la FEMIP a recours à toute la panoplie d'instruments financiers et non financiers dont elle dispose : prêts, prises de participation en fonds propres et quasi-fonds propres, assistance technique et études sectorielles en amont de projets. La FEMIP peut également compter sur le solide partenariat noué avec la Commission européenne et les autres institutions internationales de financement ainsi que sur la relation de confiance développée avec les États membres et les pays partenaires. Dans ce cadre, le Fonds fiduciaire de la FEMIP apporte une valeur ajoutée significative et une plus grande flexibilité aux activités de la Banque dans la région. Véritable incubateur d'idées, il finance la réflexion dans de nouveaux domaines susceptibles de permettre une meilleure adéquation entre la FEMIP et les objectifs de l'UpM.

Conformément aux objectifs de son plan opérationnel, la FEMIP continuera au cours de la période 2010-2012 de financer les projets prioritaires de l'UpM et de renforcer encore son engagement au niveau politique au travers d'une étroite collaboration avec le Secrétariat de l'UpM à Barcelone, auprès duquel seront mis à disposition deux agents de la BEI. La Banque aura pour principale mission d'évaluer la « bancabilité » des projets de l'UpM et d'assurer la coordination entre les institutions multilatérales et bilatérales actives dans la région.

Répartition des financements de la FEMIP en 2009 par secteur selon les priorités de l'UpM



* Les catégories de projets marquées d'un astérisque sont celles répondant aux priorités de l'UpM.

¹⁾ Algérie, Égypte, Gaza-Cisjordanie, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie et Tunisie.

Dépollution de la Méditerranée

Cette initiative majeure de l'Union pour la Méditerranée a pour objectif de lutter contre les principales sources de pollution de la mer Méditerranée d'ici à 2020. Un an après son lancement en 2009, les premiers résultats du « Mécanisme de préparation et de mise en œuvre des projets du programme d'investissement pour l'élimination des sources de pollution en Méditerranée », piloté par la BEI, commencent à se faire jour.

L'initiative « Dépollution de la Méditerranée » s'inscrit dans le cadre de la stratégie « Horizon 2020 » qui bénéficie depuis plusieurs années d'un soutien solide de la part de la Commission européenne et de la BEI. L'objectif principal de cette initiative est de réduire le niveau de pollution de la mer Méditerranée en identifiant les principales sources et en s'y attaquant d'ici à 2020. De fait, les eaux usées, les déchets municipaux et les émissions industrielles sont à l'origine de 80 % de la pollution en mer Méditerranée.

Doté d'une enveloppe globale de 6,2 millions d'EUR de ressources budgétaires gérées par la BEI, le Mécanisme de préparation et de mise en œuvre des projets du programme d'investissement pour l'élimination des principales sources de pollution en Méditerranée illustre l'approche stratégique sélective mise en œuvre par la Banque pour identifier les projets bancables qui permettront de

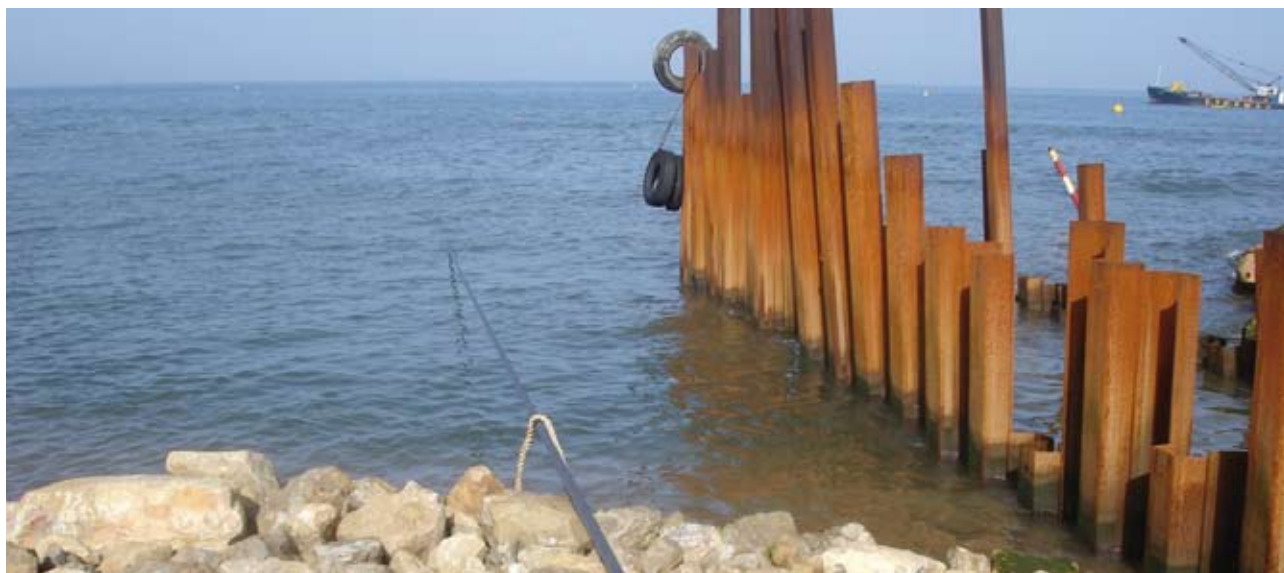
répondre aux problèmes environnementaux majeurs de la région. Cette approche structurelle et régionale vise à sélectionner des projets à partir de critères de viabilité financière, ce qui est essentiel pour atteindre l'objectif de dépollution de la mer Méditerranée d'ici à 2020.

La liste de projets au titre de la stratégie Horizon 2020 comprend à ce jour 78 investissements représentant un coût total d'environ 5,7 milliards d'EUR. Plus de la moitié de ces projets bénéficie déjà d'un financement. Parmi les projets dont le financement n'est pas assuré, la BEI a sélectionné neuf opérations d'investissement pour un montant total de 1,2 milliard d'EUR, qu'elle souhaite examiner et éventuellement financer sur la période 2010-2013.

La Banque mène donc une politique très volontariste à l'appui de l'initiative prioritaire de dépollution lancée par l'Union pour la Méditerranée. En 2009, elle a

consenti 140 millions d'EUR au titre de la dépollution de la Méditerranée pour financer un projet d'assainissement au Liban et l'amélioration d'un réseau d'assainissement et d'approvisionnement en eau potable qui dessert 4 millions de personnes en Égypte.

L'activité de la Banque dans la région est marquée en outre par un renforcement de la coordination avec d'autres institutions de financement, au premier chef avec les partenaires européens que sont la Commission européenne, l'AFD et la KfW, voire d'autres agences européennes au cas par cas, mais aussi avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. Le sous-groupe de la stratégie Horizon 2020 chargé de la réduction de la pollution, présidé par la BEI en coopération étroite avec les autres institutions financières, permet d'échanger des informations portant sur des projets d'investissement prioritaires et d'identifier des financements possibles.





Énergies renouvelables : Plan solaire méditerranéen

Considéré comme l'un des projets phares de l'Union pour la Méditerranée, le « Plan solaire méditerranéen » vise à capitaliser sur le potentiel considérable en énergies renouvelables que recèle la Méditerranée. La BEI accompagne cet ambitieux projet par une réflexion sur les mécanismes financiers à mettre en œuvre et un soutien aux projets pilotes.

Le Plan solaire a pour objectif d'établir dans la région méditerranéenne une capacité additionnelle de 20 GW en énergies renouvelables (notamment solaire et éolienne) à l'horizon 2020, permettant ainsi de répondre à une demande énergétique croissante et de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Les pays du sud et de l'est du bassin méditerranéen devraient en effet être confrontés à une pression énergétique très importante, avec d'ici 2025 un taux de croissance de la demande énergétique quatre fois supérieur à celui des pays européens.

Lancé en juillet 2008 lors du sommet de Paris pour la Méditerranée, le Plan solaire a créé un véritable appel d'air qui s'est traduit par une mobilisation inédite du secteur privé dans le cadre de consortiums et une forte appropriation au niveau des administrations des pays partenaires qui, tels le Maroc, la Tunisie ou l'Égypte, ont mis en place un plan d'action pour le développement des énergies renouvela-

bles à l'échelle nationale. Cette dynamique devrait également s'accompagner de la création de nouvelles filières industrielles de pointe et contribuer de ce fait à la création d'emplois et au transfert de technologies et de savoir-faire. Au-delà de son importance énergétique et environnementale, le Plan solaire est ainsi appelé à jouer un rôle de levier économique en stimulant la croissance et l'intégration de la région méditerranéenne.

La FEMIP a commencé à mettre en œuvre son mandat dans ce domaine à travers deux axes d'intervention. En amont des projets, la FEMIP finance, via son Fonds fiduciaire, une étude sur le Plan solaire qui recense les projets identifiés dans la région ainsi que leur état d'avancement technique et financier². Cette étude devrait contribuer à la définition d'un plan d'investissement pour le financement des énergies renouvelables en Méditerranée, conformément à la demande des ministres euro-méditerranéens de l'industrie réunis à Nice en

novembre 2008. La BEI promeut également les transferts de connaissances et de meilleures pratiques pour les projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique dans la région. Elle a ainsi mis en œuvre un projet d'efficacité énergétique comportant des audits énergétiques industriels au Maroc (« Audit Optima »).

Sur le plan opérationnel, la FEMIP finance des projets clés d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique, comme en témoigne le soutien apporté au premier projet du Plan solaire marocain promu par MASEN, l'Agence marocaine pour l'énergie solaire, soit la construction d'une capacité de 500 MW d'énergie solaire à Ouarzazate. Cette opération, qui est la première liée au Plan solaire méditerranéen, se fait en concertation avec la Commission européenne, les agences de développement également actives dans la région comme l'AFD et la KfW ainsi que la Banque mondiale. D'autres projets sont également à l'étude, en Égypte, en Israël, en Jordanie et en Tunisie.

² Cette étude est disponible sur le site de la BEI : www.eib.org/femip



Autoroutes de la mer et autoroutes terrestres

La mise en place de transports intégrés et efficaces est une condition nécessaire au développement économique durable de la région méditerranéenne. À travers l'extension des réseaux transeuropéens et le renforcement des réseaux de transport entre les pays du Sud, les échanges tant vers l'UE qu'au sein de la région méditerranéenne pourront se renforcer et s'accroître. C'est pourquoi le développement des autoroutes maritimes et terrestres a été retenu parmi les six initiatives prioritaires de l'Union pour la Méditerranée en juillet 2008.

L'initiative « Autoroutes de la mer et autoroutes terrestres » vise à faciliter la circulation des biens et des personnes sur mer et sur terre en intégrant les systèmes de transport aussi bien entre les deux rives de la Méditerranée qu'entre les pays partenaires méditerranéens. Ce projet comprend le développement des connexions portuaires, la création d'autoroutes côtières et la modernisation de la liaison ferroviaire « trans-Maghreb ». Une attention particulière est apportée à la coopération dans le domaine de la sûreté et de la sécurité, dans une perspective d'intégration économique de la région.

Cette initiative s'appuie sur les travaux initiés par le Forum EuroMed Transport dès 2005. Le Forum est organisé autour de groupes de travail thématiques qui réunissent les pays partenaires méditerranéens, les États membres de l'UE et la Commission européenne. La BEI est membre du groupe de travail sur les infrastructures et les questions réglementaires qui a pour objectif de définir un

réseau transméditerranéen de transport et d'établir une liste de projets prioritaires d'intérêt régional, pour lesquels un soutien financier sera recherché. Elle fournit notamment de l'assistance technique pour la préparation de certains de ces projets à l'instar des projets de liaison ferroviaire entre Damas et Amman et de plateforme logistique à Homs, en Syrie.

Les financements consacrés par la FEMIP au secteur du transport entre 2002 et 2009 se montent à 2,3 milliards d'EUR, dont 85 % dédiés à la construction de routes et autoroutes et au transport maritime et ferroviaire. En 2010, la BEI a apporté 50 millions d'EUR au premier instrument de financement de l'UpM, InfraMed. Ce fonds, lancé avec des institutions financières du nord et du sud de la Méditerranée, investira dans des projets d'infrastructures urbaines, de transport et d'énergie.

La BEI participe également à la mise en place du volet sécurité de l'initiative

des autoroutes maritimes et terrestres. Elle est en effet signataire de la déclaration commune définissant les grandes lignes que les banques multilatérales de développement se sont engagées à suivre pour assurer la sécurité routière. C'est dans cette optique que la BEI a pris part à l'élaboration d'un programme de sécurité routière en Tunisie.

Enfin, la FEMIP soutient le développement d'un concept de réseau de plateformes logistiques euro-méditerranéen : LOGISMED. Ce projet consiste en la mise en place de plateformes logistiques qui fourniront des services tout au long de la chaîne logistique, y compris des services administratifs et de formation. À travers son Fonds fiduciaire, la FEMIP a financé une étude sur l'établissement d'un réseau initial de plateformes standardisées qui précise les éventuelles caractéristiques communes d'un premier réseau de plateformes logistiques euro-méditerranéennes afin d'aboutir à un socle de critères communs³.

³ Cette étude est disponible sur le site de la BEI : www.eib.org/femip





Les PME, leviers de croissance en Méditerranée

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont l'un des principaux moteurs de croissance des pays méditerranéens. Dans un environnement mondial en mutation, caractérisé par des changements structurels incessants et des pressions concurrentielles accrues, les PME jouent un rôle crucial dans la création d'emplois et la prospérité économique et sociale.

« L'initiative méditerranéenne de développement des entreprises » (IMDE) est une initiative prioritaire de l'Union pour la Méditerranée qui vise à encourager le développement de l'entreprenariat et à promouvoir une croissance économique viable et durable dans le bassin méditerranéen. L'objectif de l'IMDE, tel qu'énoncé dans la déclaration du sommet de Paris de juillet 2008, est « d'aider les entités des pays partenaires qui apportent déjà un soutien aux micro-entreprises et aux petites et moyennes entreprises, en évaluant les besoins de ces entreprises, en définissant des solutions stratégiques et en fournissant à ces entités les ressources

nécessaires sous la forme d'une assistance technique et d'instruments financiers ».

Les principes directeurs à la base de cette initiative sont la valeur ajoutée, l'orientation vers le marché et la responsabilité commune afin d'assurer en particulier la complémentarité avec les instruments existants.

Sous l'égide de son Fonds fiduciaire, la FEMIP a financé une étude de faisabilité sur l'IMDE. Cette étude a été soumise aux ministres euro-méditerranéens des finances lors de la réunion ministérielle conjointe de la FEMIP et de l'ECOFIN de

l'Union pour la Méditerranée à Bruxelles en mai 2010. Conformément au soutien exprimé lors de la réunion ministérielle, la BEI veillera à soumettre des propositions techniques pour la mise en œuvre concrète de l'IMDE, au travers d'une coordination entre la FEMIP, la Commission européenne et les parties intéressées, tout en s'appuyant sur son expérience extensive en matière de financement de PME.

Grâce à une collaboration active avec plus d'une centaine de banques et une quarantaine de fonds d'investissement, la FEMIP a en effet mis à disposition des PME quelque 1,6 milliard d'EUR, entre octobre 2002 et décembre 2009, au moyen de deux instruments : les lignes de crédit et les opérations de capital-investissement.

Les lignes de crédit mises en place en coopération avec des banques intermédiaires locales permettent de rétrocéder les fonds de la BEI à de petites entreprises relevant de secteurs aussi divers que l'industrie, l'agroalimentaire, la santé, l'éducation, le tourisme et les hautes technologies. À travers ces lignes de crédit, la FEMIP a octroyé 1,4 milliard d'EUR de financements en faveur de PME méditerranéennes. Les opérations de capital-investissement de la FEMIP visent à consolider l'assise financière d'entreprises productives au travers de financements sous forme de fonds propres et de quasi-fonds propres. Le portefeuille d'investissements de la FEMIP s'élève à près de 500 millions d'EUR, répartis entre 39 fonds d'investissement, 26 investissements directs et 474 co-investissements avec des intermédiaires financiers locaux. De surcroît, la FEMIP a apporté 27 millions d'EUR pour soutenir le développement de la microfinance dans la région.



La Banque européenne d'investissement (BEI) est la banque de l'Union européenne (UE). Ses actionnaires sont les 27 États membres de l'UE. Son capital souscrit s'élève à 232,4 milliards d'EUR et elle bénéficie d'une note AAA.

La BEI est active à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Union européenne. La majorité des prêts de la BEI sont accordés dans les États membres, à l'appui de politiques de développement et d'intégration. À l'extérieur de l'UE, la Banque appuie des projets qui contribuent au développement économique des pays partenaires de l'UE.

Lancée en 2002, la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) est le bras financier de la BEI dans le bassin méditerranéen. Dans le cadre de la politique européenne de voisinage et de l'Union pour la Méditerranée, elle a pour mission de promouvoir le développement économique et financier des pays partenaires méditerranéens.



Contacts opérationnels

Claudio Cortese

Directeur général adjoint
Direction des opérations en dehors
de l'UE et des pays candidats
☎ (+352) 43 79 - 86836
✉ c.cortese@bei.org

Ioannis Kaltsas

Unité Affaires institutionnelles et
de politique générale
Département Pays voisins et
partenaires de l'Europe
☎ (+352) 43 79 - 86425
✉ i.kaltsas@eib.org

Bureaux extérieurs dans les pays partenaires méditerranéens

Égypte : Jane Macpherson

6, Boulous Hanna Street - Dokki, 12311
Giza
☎ (+20-2) 336 65 83
✉ j.macpherson@bei.org

Maroc : Guido Prudhomme

Riad Business Center, Aile sud,
Immeuble S3, 4^e étage,
Boulevard Er-Riad - Rabat
☎ (+212) 37 56 54 60
✉ g.prudhomme@bei.org

Tunisie : Robert Feige

70, avenue Mohammed V
TN-1002 Tunis
☎ (+216) 71 28 02 22
✉ r.feige@bei.org

Informations et contacts pour la presse

Anne-Cécile Auguin

☎ (+352) 43 79 - 83330
✉ (+352) 43 79 - 61000
✉ a.auguin@bei.org

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
☎ (+352) 43 79 - 1
✉ (+352) 43 77 04
www.bei.org/femip - ✉ info@bei.org